

Sofia DIMA
Université "Dunărea de Jos" de Galați
Roumanie
sofi_dima@yahoo.com

Le proverbe, un cas spécial de polyphonie

Le présent article envisage l'une des formes du discours répété¹, le proverbe. Nous avons choisi de traiter cet élément parémiologique du point de vue de la théorie scandinave de la polyphonie, la ScaPoLine, parce que c'est une théorie qui offre un cadre énonciatif, sémantique, discursif, structuraliste, argumentatif et instructionnel à la fois, cadre qui conforte et qui enrichit une telle étude.

1. Délimitations définitionnelles

Les études parémiologiques traditionnelles définissent le proverbe comme une unité autonome, à valeur prescriptive et/ou sentencieuse, exprimant une vérité générale, fondée sur l'expérience populaire. Sa forme brève, rimée et/ou rythmée dans la plupart des cas contient des éléments répétitifs chargés d'en faciliter la mémorisation. Sa structure figée, son sémantisme facilement généralisable et sa force argumentative rendent le proverbe fidèlement transmissible d'une génération à l'autre.

Une telle définition, quoique complexe, n'est ni complète, ni tout à fait juste. Le premier reproche que l'on pourrait y faire serait le fait qu'elle ne repose pas sur des arguments rigoureusement vérifiables ce qui a permis d'ailleurs aux parémiologues traditionnels de classer certaines formules sentencieuses comme *Tel père, tel fils* tantôt du côté des proverbes, tantôt du côté des dictons.

De telles formules font partie d'un ensemble plus vaste, sinon le plus vaste qui soit, que nous appelons avec Eugen Coșeriu discours répété dénomination sous laquelle le linguiste entend : les citations littéraires, les formules sapientiales, les locutions figées ou semi-figées, les périphrases lexicales, les morphèmes réitérés à côté desquels, à un autre niveau, mais toujours dans le discours répété, nous placerions les clichés de langage, les formules et les images stéréotypes ainsi que toutes sortes d'expressions

¹ Coșeriu 2000.

métadiscursives de reformulation². Excepté ces dernières ainsi que les citations littéraires, il s'agit de manifestations d'un discours dont on ne connaît pas (ou seulement dans de très rares cas) l'origine et qui a une forte fréquence itérative.

Jean-Claude Anscombre³, dans une étude visant les proverbes, leur structure et leur fonctionnement, montre aussi que ces manifestations discursives font partie de la classe des phrases ON-sentencieuses qu'il serait plus convenable d'appeler discours car le plus souvent elles dépassent l'unité phrastique. Ajoutons que, dans la vision traditionaliste, le proverbe est un texte clos, autonome et minimal, le résultat d'une énonciation autosuffisante car, toujours dans la même opinion, rien qu'à lui seul il représente un discours complet.

2. Portée et structure

Poursuivant son analyse, le même linguiste, caractérise le proverbe comme une phrase typifiante à priori, ON-sentencieuse, ayant un caractère de vérité générale ou de généralité. Ce trait nous fait distinguer les proverbes qui caractérisent une situation, une personne ou un objet de façon générale ou facilement généralisable, des phrases idiomatiques qui caractérisent les mêmes entités, mais de façon épisodique.

Evoquer un proverbe c'est faire entendre la voix de la sagesse populaire, le ON-locuteur, ce pourquoi le linguiste discute le cas de l'énoncé proverbial de la perspective polyphonique. Dans un article qui précède ce numéro de *Langages* destiné à la "parole proverbiale", D. Bertrand remarquait aussi le fait que « l'énonciation individuelle ne peut être envisagée indépendamment de l'immense corps des énonciations collectives qui l'ont précédée et qui la rendent possible. La sédimentation des structures significantes, produit de l'histoire, détermine tout acte de langage. De fait, on peut alors comprendre qu'il y a un sens déjà là, déposé dans la mémoire culturelle, archivé dans la langue, fixé dans les schémas discursifs, que l'énonciateur actualise, réitère, ressasse ou au contraire récuse, renouvelle, transforme »⁴.

En tant que phrase typifiante à priori ON-sentencieuse et polyphonique de par cette nature, le proverbe apparaît dans le co(n)texte - exprimé ou non - des formules introductives telles que :

Comme on (le) dit...
Si on en croit la sagesse populaire...
On dit bien...
On a bien raison de dire...

² Au niveau des textes plus amples – où tous ces éléments sont facilement repérables – il se pose aussi le problème de l'itération, sous diverses formes, des éléments transtextuels, mais ceux-ci ne font pas l'objet de cette analyse.

³ Anscombre 2000 : 6-26.

⁴ Bertrand 1997 : 88.

La plupart des proverbes insérés, dans ses *Souvenirs d'enfance*, par Ion Creangă, écrivain roumain dont le style contient diverses marques d'oralité, sont introduits par cette formule : *Et puis, comme on dit, mauvaise herbe ne crève pas*⁵, formule qu'il essaie aussi parfois de diversifier: *On a beau dire..., ...ne connais-tu pas le proverbe..., On dit bien..., etc.* Par contre, les proverbes sont incompatibles avec les contextes autointroductifs ou fortement individualisés du type : *Je crois que..., Je trouve que..., Je pense que ..., Selon mon opinion...* qui, étant pris en charge par le locuteur, ne peuvent pas être considérés en même temps comme étant pris en charge par le ON-locuteur de la sagesse populaire.

Cette répétition de la *doxa* par *Comme on dit...* (et var.) suggère une mise hors du temps des significations qu'elle véhicule. L'emploi, dans la plupart des cas, du présent omnitemporel qui vient s'ajouter au contexte mentionné donne au proverbe ce caractère ancestral d'une constatation toujours valable, de vérité fixe, établie, éternelle. Mentionnons que, même dans les cas où le verbe pivot du proverbe se trouve à l'impératif, en dépit de la relation énonciative que ce mode implique, l'énoncé proverbial acquiert un sens anhistorique car il exprime la permanence d'un ordre moral, étique sans variations ni dans l'espace, ni dans le temps. Ce fait énonciatif comporte une forte charge idéologique qui, ayant comme source un signe univoque monoisotopique, devient capable d'établir un consensus rapide entre différents idiolectes. La preuve en est que le fait énonciatif en question est facilement reconnaissable en tant qu'énoncé proverbial, même s'il provient, par traduction, d'une autre langue, d'un autre espace culturel :

Celui qui veut du miel est capable d'affronter l'abeille (proverbe africain) ;

Quand il s'agit d'atteindre le but, ne pas regarder aux moyens employés (proverbe japonais) ;

Mieux vaut parler avec une femme et penser à Dieu que de parler à Dieu et penser à une femme (proverbe yiddish) ;

L'homme illettré, c'est du bois non travaillé (proverbe grec), etc.

Les formules du type *Comme on dit...* qui font signe dans le champ du discours doxique représentent le contexte diagnostique définitionnel – de vérification – des proverbes à la différence des maximes⁶, des sentences⁷, des

⁵ Creangă, 55.

⁶ Pensées ou formules d'auteurs ou de personnages illustres énonçant un principe de morale, une règle de vie ou de comportement, un jugement d'ordre général critique, ironique, incisif qui se place entre l'apophtegme et le proverbe vers lequel elle tend: "*Quand Dieu se tait, on peut lui faire dire ce que l'on veut*" – Jean-Paul Sartre, *Le diable et le bon Dieu*. C'est l'usage qui fait qu'une maxime passe en proverbe.

apophtegmes⁸ dont l'énonciateur premier du jugement est plus ou moins connu, ce qui fait des trois dernières des phrases typifiantes locales qui ne satisfont pas le même co(n)texte diagnostique, généralisant.

Quant au sens du proverbe (prenons comme exemple *L'habit ne fait pas le moine*), celui-ci ne résulte pas de l'adjonction mécanique de la valeur sémantique des éléments lexicaux qui le composent⁹ (opacification de la signification compositionnelle), mais de sa valeur généralisante et de son incidence au contexte dans lequel il est prononcé ou écrit (transparence de la signification situationnelle, pragmatique). L'ensemble donne un sens métaphorique interprétable sous la forme "il ne faut pas toujours se fier aux apparences", comme dans la publicité ci-dessous accompagnée du commentaire d'un journaliste :

Subaru Forester: l'habit ne fait pas toujours le moine

Jean-François Guay, collaboration spéciale, *La Presse* :

« Sans aucun artifice, la forme rectangulaire - voire sans émotion - du Subaru Forester peut laisser de glace. Toutefois, comme on le dit, il ne faut pas toujours se fier aux apparences. Ce petit utilitaire sans prétention réserve d'agréables surprises ».

Ce comportement sémantique du proverbe le distingue : des phrases tautologiques¹⁰, des dictons¹¹ et des adages¹² qui n'ont pas besoin du même co(n)texte diagnostique pour que l'on arrive à les repérer.

Reprochant aux parémiologues l'inconvenance des critères de classification des formules sentencieuses, Jean-Claude Anscombe en propose

⁷ Pensées, courtes phrases de portée générale, souvent affectées; jugement de morale : "(...) *il est plus laid de commettre l'injustice que de la subir*" – Socrate cité par Platon, *Gorgias*, 475 d ; "*La morale n'est pas à proprement parler la doctrine qui nous enseigne comment nous devons nous rendre heureux, mais comment nous devons nous rendre dignes du bonheur*" – Emmanuel Kant, *Critique de la raison pratique*, Première partie, Livre deuxième, Chapitre II, V.

⁸ Paroles mémorables exprimées de façon claire et concise : "*Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent*" – Napoléon Bonaparte.

⁹ Coşeriu 200 : 259: [Leurs éléments] "*ne sont pas, linguistiquement parlant, structurables car, dans la mesure où ils sont fixes, ils ne sont pas substituables (commutables), donc ils ne participent pas à des oppositions fonctionnelles actuelles*" (traduction de notre main).

¹⁰ Les phrases tautologiques expriment un raisonnement vide, en cercle vicieux, qui démontre ce qui était déjà admis au départ : *100% des gagnants ont tenté leur chance* (publicité pour le loto).

¹¹ Jugements de portée générale, recettes de métier ou de vie courante : *Bon gardeur surpasse l'amasseur ; La vie ne nous appartient pas; nous lui appartenons ; En avril, ne te découvre pas d'un fil ; Avant de te marier / Aie maison pour habiter.*

¹² Formules faciles à retenir, indiquant une règle de conduite issue du droit coutumier ou écrit : *L'homme est un loup pour l'homme* (Plaute) ; *Ce qui est affirmé sans preuve, peut être nié sans preuve* (Euclide).

trois autres qui viennent raffiner la définition. : la bipartition compositionnelle, la rime (presque toujours obligatoire), l'isosyllabisme.

Pour la bipartition, nous sommes d'accord avec Anscombe qu'il ne s'agit pas toujours d'un phénomène logico-grammatical de surface, mais d'un parallélisme sémantique de profondeur (notons, par ailleurs, qu'il peut y avoir aussi des cas de composition tri ou quadri partite, mais qui sont extrêmement rares et se réduisent finalement à deux membres) :

Partir, c'est mourir un peu (bipartition)

Ainsi va ce monde, quand l'un descend, l'autre monte
(c'est en fait un cas de bipartition si l'on considère que la première partie est la conclusion résumative des deux autres) ;

A qui vous donnez, il écrit sur le sable ; et à qui vous l'ôtez, il écrit sur l'acier
(toujours un cas de bipartition, mais exprimée en deux fois).

Quant à la rime, c'est un critère que les proverbes ne respectent pas toujours, en échange, bien des proverbes ont à la base des phénomènes d'allitération et/ou d'assonance. Le rythme binaire (*Chacun pour soi, Dieu pour tous*), la rime (*Conseil de nuit / Ne fait ennui ; / Conseil de vin / N'a bonne fin*), l'allitération (*Tout songe mensonge ; Trop prendre fait pendre*), l'assonance (*Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a*) et dans bien des cas l'isosyllabisme sont les éléments qui justifient la propriété mnémotechnique des proverbes qui sont pris comme des fragments de poésie naturelle car ils rappellent les formules rituelles incantatoires et les comptines.

A tous ces critères délimitatifs et classificatoires, Georges Kleiber¹³, tout en reconnaissant la difficulté de définir les proverbes, difficulté due à leur hétérogénéité, ajoute les conditions auxquelles doit satisfaire une phrase pour pouvoir prétendre au statut de proverbe.

En tant qu'unité polylexicale codée, préconstruite, stable du point de vue sémantique, fixe du point de vue référentiel, commune du point de vue de leur interprétation et utilisation, les proverbes ne sont pas infirmés par d'éventuels contre-exemples (qui soient toujours des proverbes) et ils autorisent des inférences par défaut sur les situations particulières rencontrées. Ce que Georges Kleiber ajoute, enrichissant ainsi la définition des proverbes, c'est que la dénomination des vérités générales ou collectives fait signe sur la nature et la conduite des hommes et leur rôle dans l'univers. Et comme cet élément définitionnel reste insuffisant, le linguiste y ajoute d'autres traits issus du fonctionnement discursif des proverbes à savoir : le caractère polyphonique, la nature stéréotypique, le rôle argumentatif, la portée métaphorique, le traitement automatique¹⁴.

¹³ Kleiber 2000 : 39.

¹⁴ Kleiber, op.cit., p.43.

Parfois, malgré le fait qu'ils désignent des entités dont le trait inhérent principal est [-humain] la transposition métaphorique se fait par l'attribution du trait [+assignabilité (+ humain)] dans tel ou tel état ou propriété et/ou dans telle ou telle action ou événement / dans telle ou telle circonstance. C'est, selon Georges Kleiber, la condition sémantique à laquelle doit satisfaire une phrase générique pour pouvoir prétendre au statut de proverbe, soit que l'énoncé repose sur une relation de prédication stative :

Pour le pauvre, un œuf vaut un bœuf

soit qu'il repose sur une relation de prédication événementielle :

Petite pluie abat grand vent

Ce dernier exemple est un dicton si l'énoncé se cantonne au sens littéral, mais il est un proverbe s'il se charge d'un sens figuré [+assignabilité (+ humain)]. D'où la conclusion du linguiste qui fait une distinction nette entre les dictons et les proverbes : « [...] si les premiers sont des phrases génériques qui portent directement sur les phénomènes naturels et donc indirectement sur les hommes [...] »¹⁵,

par contre, les proverbes sont ceux qui s'appliquent directement ou qui, réinterprétés métaphoriquement, peuvent s'appliquer aussi à d'autres entités :

Tel père, tel fils

on pourrait l'appliquer à un chien avec son chiot, à un loup et à son louveteau, etc.

Une autre idée serait celle selon laquelle les proverbes sont des phrases génériques dont le contenu sémantique correspond toujours à une implication. Il résulte que les phrases génériques qui correspondent à un contenu sémantique implicatif peuvent devenir des proverbes.

« C'est cet effet de sens implicatif que dénomme le proverbe et qui devient le sens du proverbe, son moule sémantique »¹⁶.

Cela veut dire que ce type de formule sapientiale se caractérise par deux traits fondamentaux : le premier met en avant un (des) homme(s) dans telle ou telle circonstance et le second est présenté comme l'implication du premier ou pouvant en découler comme conséquence logique. Et c'est ce sens implicatif et contextuel même qui nous fait reconnaître un proverbe, l'interpréter, l'employer et, dans certains cas, formuler un énoncé proverbial.

¹⁵ Kleiber, op.cit., p. 46.

¹⁶ Kleiber, op. cit., p. 52.

3. Stéréotypisation et traitement automatique

La contribution de G. Kleiber à la définition du proverbe est très importante parce qu'elle permet l'extension de la discussion dans le champ de la stéréotypisation du langage dont Algirdas-Julien Greimas avait défini le mécanisme dans les termes suivants :

[La parole], "idéalement libre, (...) se fige et se gèle à l'usage, donnant naissance, par des redondances et des amalgames successifs à des configurations discursives et des stéréotypies lexicales qui peuvent être interprétées comme autant de formes de socialisation du langage"¹⁷.

L'emploi d'un proverbe dans le discours oral ou écrit est l'exemple excellent de stéréotypisation de la parole et non seulement de la parole car l'effet qu'il produit est à son tour stéréotypisé à cause justement du sens implicatif qui en découle et qui est coextensif à la situation de communication dans laquelle il s'insère et à toutes les autres situations similaires possibles¹⁸. Le proverbe est donc un moyen d'énonciation automatisée, dont l'emploi dévoile soit un degré d'usure important, soit un pouvoir persuasif ou justificatif très fort ce qui rend possible la discussion sur sa force argumentative.

Dans les deux cas, son emploi soulève une question beaucoup plus générale, celle de la stabilité du sens qui est assurée par une telle forme, elle-même stable, fixée au fil du temps. Il s'agit en fait d'une réaction mentale automatique à des stimuli évalués par voie d'association à des modèles de jugement cognitifs et expérientiels connus, codifiés par la langue et résidant dans la mémoire à long terme de l'individu. Le résultat de ce transfert associatif résiste dans le temps perdant l'unicité du jugement premier qui lui a donné naissance et gagnant de plus en plus sa place dans la mémoire collective.

L'opération de *proverbialisation* repose sur la catégorisation des individus, des attitudes et des comportements humains jugés dans une certaine situation. Cela veut dire que les proverbes ont une nature reproductive et automatique qui opère avec les notions de similarité et de contiguïté spatio-temporelle et qui dérive en grande partie d'une expérience personnelle ou collective répétée.

L'emploi des proverbes, comme tout emploi stéréotypique, simplifie le travail cognitif et l'expression langagière étendue que l'on devrait réserver à de telles entités, à chaque fois qu'une nécessité se présenterait dans le discours. Voilà pourquoi les proverbes, comme tout autre stéréotype jouent un rôle essentiel sur le plan de l'interaction sociale car le mécanisme qui les met en fonctionnement est justement la loi de l'économie de l'effort. Ils s'avèrent donc être des processus efficaces qui permettent une conception catégorielle tout en faisant économie des ressources cognitives mises à notre disposition.

¹⁷ Greimas 1976 : 51-52.

¹⁸ Présent autant à l'encodage qu'au décodage, il semble que l'interlocuteur a la capacité de le reconnaître, même dans le cas d'un emploi subversif.

Rappelons qu'en socio-psychologie le mécanisme de la stéréotypisation par le proverbe est exprimé par la métaphore du *radin* ou du *paresseux cognitif et langagier*¹⁹ qui, dans des situations parfaitement prévisibles fait un travail heuristique faible ou bien, dans d'autres situations où il doit argumenter, même s'il se sert d'un jugement préfabriqué, il fait un travail heuristique fort parce qu'il emploie proverbe pour soutenir une idée, pour défendre une cause. Voilà pourquoi l'usage stéréotype des proverbes et le pouvoir se renforcent mutuellement : employer un proverbe signifie en même temps préserver sa face vis-à-vis de l'Autre et aussi la renforcer, (ré)affirmer son appartenance à un groupe d'inclusion (l'IN-groupe) et sa dissociation par rapport à un groupe d'exclusion (l'OUT-groupe)²⁰. Ce double mouvement fait partie de la structure implicative de la plupart des proverbes et surtout de leur mécanisme argumentatif. Par conséquent, l'individu qui emploie un proverbe le fait parce que l'information que ce dernier véhicule confirme ou légitime sa dominance. Pour le locuteur, s'associer au point de vue de la *doxa*, de l'opinion généralement admise, signifie adopter une position forte vis-à-vis des ses propres croyances qui prouvent encore une fois leur solidité justement parce qu'elles sont puisées parmi les croyances généralement admises à la suite d'une longue observation de l'expérience humaine.

4. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique

Issue d'un sentiment préthéorique de l'existence d'une multiplicité de voix à l'œuvre dans un texte et reposant surtout sur une analogie avec la notion de polyphonie musicale, la polyphonie linguistique compte parmi ses représentants les plus importants Mikhail Bakhtine, Oswald Ducrot, Jean-Claude Anscombe auxquels s'ajoutent des noms comme Dominique Maingueneau, Jacqueline Authier-Revuz, Anne Ubersfeld, Ruth Amossy et d'autres qui, chacun à sa façon, ont touché ce domaine dans leurs études.

Dernièrement, un groupe de recherche scandinave qui compte parmi ses représentants Henning Nølke, Coco Norén, Kjersti Fløttum, Michel Olsen s'est intéressé à cette hétérogénéité de voix présentes au niveau de l'énoncé. Le résultat en fut la Théorie scandinave de la polyphonie linguistique, La ScaPoLine, dans leur terminologie.

Prenant comme point de départ la langue, la La ScaPoLine se propose de relier la polyphonie interne aux énoncés à la polyphonie des textes dont ces énoncés font partie. Elle considère la phrase comme un élément de la langue qui

¹⁹ Cernat 2005 : 134.

²⁰ Termes qui appartiennent au vocabulaire de spécialité de la psychologie sociale: l'IN-groupe est le groupe dont le locuteur fait partie et dont il défend les idées ; l'OUT-groupe est le groupe de l'Autre/des Autres, le groupe dont le locuteur ne fait pas partie et dont il rejette ou ignore volontairement les idées. Glissant un proverbe dans ses arguments, le locuteur invoque l'un des constituants de la morale sociale d'un groupe qu'il représente et qui le représente ce qui assure la cohésion et la pérennité culturelle d'une idée ancestrale à laquelle il adhère.

comporte une signification et l'énoncé comme un élément de la parole auquel s'associe une description nommée sens. Ce dernier est composé d'un « ensemble d'instructions présentées par l'émetteur afin de permettre au(x) récepteur(s) d'arriver à la bonne interprétation, comprise comme interprétation intentionnée »²¹.

Distinguant entre ces deux notions, langue et parole, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique se propose comme objet d'étude la description sémantique des structures de la langue. Selon le modèle de la ScaPoLine, l'interprétation repose sur trois éléments : a. les instructions contenues dans la signification qui posent des variables types, des relations entre les variables et donnent des indications relatives à leur saturation (dont la valeur par défaut est extrêmement importante pour ce système théorique de la polyphonie) ; b. le co(n)texte qui permet la saturation des variables ; c. les stratégies interprétatives qui régissent la saturation des variables et, par conséquent, l'interprétation (dans les limites permises par les instructions posées par la signification).

La ScaPoLine se déclare être une théorie de la polyphonie linguistique et non pas de la polyphonie littéraire qui est considérée plutôt comme une méthode d'interprétation, mais par certains concepts avec lesquels elle opère, la ScaPoLine peut relier la polyphonie interne aux énoncés à la polyphonie des textes qui englobent ces énoncés, fournissant, par conséquent, d'importants acquis aux polyphonistes littéraires, comme nous allons le voir dans l'analyse qui suivra cette présentation.

Projet interdisciplinaire par excellence, cette théorie représente une tentative suivie aussi systématique que pertinente. Dans sa vision, le texte est composé d'un certain nombre d'énoncés. Entre l'énoncé (pris comme unité constitutive minimale) et le texte (pris comme unité maximale) la ScaPoLine met en évidence l'existence d'une unité intermédiaire, le fragment textuel qui réunit plusieurs énoncés et constitue un univers clos parce qu'il repose sur des relations polyphoniques cohérentes appelées par Kjersti Fløttum "passage polyphonique"²².

Les linguistes scandinaves postulent aussi l'existence d'une structure polyphonique au niveau de la langue qui donne des instructions relatives à l'interprétation de l'énoncé de la phrase et aux interprétations possibles de celui-ci. Ils postulent aussi l'existence d'une configuration polyphonique qui se trouve au niveau du texte, étant construite par le locuteur et se composant de quatre éléments : le locuteur lui-même et trois autres entités construites ou mises en scène par celui-ci : les points de vue, les êtres discursifs et les liens énonciatifs.

Le premier élément est le locuteur-en-tant-que-constructeur (LOC, dans la codification de la ScaPoLine) qui correspondrait au locuteur de Ducrot. Le deuxième élément est constitué par les points de vue (pdv) qui sont des entités sémantiques porteuses d'une source (énonciateurs chez Ducrot) qui est dite avoir

²¹ Nølke 1994 : 48-49 repris dans Nølke, H., Fløttum, K., Norén, C. 2004 : 23.

²² Fløttum 2002 : 11.

le pdv. Le troisième élément de la configuration polyphonique est constitué par les êtres discursifs (ê-d), entités sémantiques susceptibles de saturer les sources des points de vue. Ces êtres discursifs, des images construites par LOC, sont, dans la conception des linguistes scandinaves, des entités de l'univers de discours auxquels on peut attribuer une référence linguistique.

Les êtres discursifs les plus importants sont les images de LOC, de ALLOC ainsi que les tiers. Ces trois entités sont, en fait, des éléments constitutifs de la situation énonciative. LOC peut créer deux images de lui-même en tant que locuteur de l'énoncé et locuteur textuel. Le locuteur de l'énoncé, à son tour, peut revêtir deux aspects : l_0 (locuteur de l'énoncé, source de l'énonciation) qui peut ne pas être représenté ou bien il peut être indiqué par la personne *je* des propositions parenthétiques (à caractère métalinguistique ou modal) ou des expressions performatives du type *je promets* ; et l_1 (locuteur de l'énoncé concerné, auteur d'une activité énonciative antérieure - *je t'avais promis* - ou ultérieure).

Le locuteur textuel (L), à son tour, peut revêtir tous les aspects d'une personne complète : celui-ci peut construire une image générale de lui-même ainsi qu'une image de lui-même à un autre moment de son histoire. Les marques du locuteur textuel sont les pronoms personnels sujets ou compléments de *je* :

Je rédige un article.
Il m'a envoyé un article.
Il m'a regardé²³.

ALLOC est l'allocutaire, celui à qui l'énonciation est destinée. À ce niveau aussi, la ScaPoLine distingue entre l'allocutaire de l'énoncé (a_0) et l'allocutaire textuel (A). Dans les deux cas, ALLOC est un être discursif abstrait, différent de l'individu physique de l'interaction.

Les êtres discursifs comportent aussi les tiers, dont les marques sont les pronoms de troisième personne, les noms propres et les syntagmes nominaux ayant une référence non générique. À ce point, la ScaPoLine distingue entre les tiers individuels et les tiers collectifs du type ON qui représente, en principe, l'opinion générale, mais qui comporte toute une gamme de variantes allant de l'hétérogénéité à l'homogénéité. Le ON hétérogène, ou polyphonique, est un ON collectif, composé d'unités discrètes, c'est-à-dire représentant des membres qui se distinguent en tant qu'individus susceptibles de prendre la parole. À l'autre pôle, se situe le ON homogène, instance dont L et A font partie et qui représente la LOI (la doxa, les idées reçues, les vérités éternelles).

Le quatrième élément de la configuration polyphonique est représenté par les liens énonciatifs. Ce sont les liens qui relient les êtres discursifs aux points de vue. Cette notion de "liens discursifs" n'existe pas telle quelle chez

²³ Tous les exemples de cette présentation de la ScaPoLine sont les exemples donnés par les auteurs-mêmes.

Ducrot, bien que ce dernier emploie des termes comme "être associé à", "être identifié à", termes qui suggèrent, eux-aussi, une relation associative ou d'identification. Les liens énonciatifs dont parle la ScaPoLine peuvent être des liens de responsabilité (l'être discursif est dit être source/responsable du jugement présenté par un point de vue) et des liens de non responsabilité (l'être discursif peut réfuter le jugement contenu dans le point de vue d'un autre être discursif, il peut être en accord ou en désaccord avec celui-ci, il peut se déclarer comme neutre ou faire semblant de l'accepter.

Si pour l'interprète, le lien de responsabilité est plutôt évident, le lien de non-responsabilité, c'est lui qui doit l'établir. Dans la phrase négative que les linguistes scandinaves prennent comme exemple, *Ce mur n'est pas blanc*, ceux-ci remarquent l'existence de certaines instructions qui conduisent à l'interprétation²⁴. Ces instructions consistent à faire comprendre au récepteur que deux points de vue contradictoires sont en jeu - l'un positif et l'autre négatif - et que le locuteur s'associe au dernier. Il s'agit donc d'un lien de non-responsabilité entre l_0 et pdv_1 : [X] VRAI ('ce mur est blanc') et d'un lien de responsabilité entre l_0 et pdv_2 : [l₀] INJUSTIFIÉ (pdv_1)²⁵.

Dans un processus interprétatif, le récepteur cherche automatiquement et inconsciemment à découvrir l'identité de celui qui assume la responsabilité de l'autre point de vue (pdv_1 en l'occurrence). Ce qui résulte, à la suite de ce processus d'interprétation, c'est la création d'une configuration polyphonique qui se constitue comme partie intégrante de la compréhension du texte global. Dans la vision du groupe des polyphonistes scandinaves, la structure polyphonique est composée d'instructions qui marquent les éléments de la configuration polyphonique. En principe, la structure polyphonique renferme toujours, au moins, un point de vue. Par cela, les linguistes scandinaves veulent dire qu'il y a une instruction qui indique, comme valeur par défaut, que l_0 prend la responsabilité d'un point de vue (au moins) de la structure polyphonique. Dans les phrases qui ne contiennent qu'un seul point de vue (phrases monophoniques du type *Il fait beau*), ce dernier est associé, par défaut, au locuteur. Les phrases polyphoniques renferment deux ou plusieurs points de vue et peuvent présenter, dans la conception des mêmes auteurs, deux types différents de structures polyphoniques : polyphonie interne et polyphonie externe, la polyphonie par (auto)citation étant un cas particulier de la seconde.

Nous avons entrepris cette rapide incursion dans les concepts et les lignes directrices de la ScaPoLine parce qu'elle conforte notre analyse portant sur la nature et le comportement polyphonique des proverbes.

²⁴ Une analyse semblable centrée surtout autour des proverbes qui font intervenir une négation a été proposée par Silvia Palma (cf. Palma 2000 : 59-68). L'auteur de l'article place sa recherche dans le cadre de la théorie polyphonique de Ducrot et de la théorie de l'argumentation de J.-Cl. Anscombe.

²⁵ Les notations appartiennent aux auteurs scandinaves.

5. Le proverbe, un cas spécial de polyphonie

Regardé sous l'angle de la ScaPoLine, le proverbe est conçu comme un énoncé, un élément de la parole pourvu d'un sens composé d'un ensemble d'instructions présentées par l'émetteur afin de permettre au(x) récepteur(s) d'arriver à la bonne interprétation, comprise comme interprétation intentionnée.

Ayant comme but de relier la polyphonie interne aux énoncés à la polyphonie des textes dont ces énoncés font partie, les linguistes scandinaves essaient d'expliquer la notion de configuration polyphonique touchant aussi, mais très faiblement, la zone de l'énoncé proverbial.

Dans ce qui suit, nous reprendrons les concepts de H. Nølke et de ses collaborateurs et nous dirons que les proverbes, tout comme les phrases négatives, mettent en fonctionnement une configuration polyphonique dont font partie des êtres discursifs, des points de vue et des liens énonciatifs capables de lier les êtres discursifs à ces points de vue ou à certains d'entre eux du moins. Le proverbe implique donc un LOC qui adopte une certaine position par rapport au point de vue de l'un des êtres discursifs mis en place et une conclusion vers laquelle ce LOC veut orienter son interlocuteur/destinataire.

Les instructions contenues dans la signification du proverbe posent des variables types (points de vue, êtres discursifs capables de saturer les sources des points de vue exprimés ou impliqués et liens énonciatifs), un co(n)texte qui permet la saturation des variables (présence, dans la structure polyphonique de certaines marques représentant une intention argumentative ou justificative) et des stratégies interprétatives qui, régissant la saturation des variables, régissent aussi l'interprétation du proverbe en question.

Dans ce sens, le proverbe se présente comme un champ d'analyse propice pour la théorie de la polyphonie linguistique car il comporte tous les éléments que celle-ci met en place dans ses développements.

Prenons comme exemple la fable de La Fontaine *Le lièvre et la tortue* qui commence par:

Rien ne sert de courir ; il faut partir à point

parole proverbiale²⁶ au niveau de laquelle nous reconnaissons un premier point de vue :

pdv₁ : « pour arriver à temps, il faut courir »

²⁶ Très souvent, dans les fables de La Fontaine, le récit débute par une formule lapidaire qui s'avère être une moralité. Cette formule résume l'histoire que le lecteur va découvrir ultérieurement à la lecture intégrale de la fable. Dans la plupart des cas, la formule a continué à être employée et de maxime, elle est passée en proverbe.

dont la forme n'apporte aucune instruction concernant la saturation par un être discursif de sa source. En d'autres termes, le référent du pdv₁ nous est difficilement représentable. Son point de vue est, pour nous, une implication.

La même formule proverbiale nous offre un autre point de vue (pdv₂) dont la source est saturée au niveau de la fable, le ON de la doxa :

pdv₂ : « cela ne sert à rien de courir »
« il faut partir à point ».

Ce proverbe est l'illustration par excellence d'un contexte polyphonique. Le locuteur fabuliste, de par sa morale, met donc en jeu deux points de vue contradictoires : pdv₁ positif et pdv₂ négatif et il s'associe au dernier. Il s'agit là d'une négation morphologique (marquée par *rien + ne*) et en même temps d'une négation métalinguistique car elle contredit les termes d'une parole antérieure, non exprimée, à laquelle elle s'oppose. Le locuteur responsable de l'énoncé négatif met en scène le pdv₁ et une relation polyphonique : la négation polémique abaissante, car ce que le locuteur nie donne naissance au présupposé :

pdv : *Il faut courir pour arriver à temps* [ce n'est pas VRAI]

Ce que le récepteur-lecteur fait dans le processus interprétatif c'est de chercher inconsciemment et automatiquement à se figurer les deux êtres discursifs qui assument la responsabilité des deux points de vue en l'occurrence, c'est-à-dire, dans les termes de la ScaPoLine, de chercher de saturer les variables que sont les sources des points de vue. Ses efforts le conduisent à la prise de conscience et à la création d'une configuration polyphonique qui fera ultérieurement partie de la compréhension globale du texte.

Si pour pdv₂ le responsable est facilement repérable (dans un ordre scalaire : la doxa, le ON-locuteur, le fabuliste La Fontaine, le narrateur, la tortue-personnage), pour le pdv₁, le responsable peut être le lièvre-personnage et toute autre personne qui, dans une pareille circonstance, est supposée penser et agir comme celui-ci.

Les êtres discursifs étant repérables, ces deux variables se trouvent saturées tant au niveau de l'incipit proverbial qu'au niveau du reste de la fable : la négation, marque de la structure polyphonique, est la trace évidente des deux points de vue et de l'existence des deux êtres discursifs qui sont susceptibles de saturer les sources de ces points de vue.

La coprésence de ces deux points de vue simples dont l'un (pdv₂ négatif exprimé) ne peut être décrit qu'à partir de l'autre (pdv₁ positif, impliqué, sous-jacent) constitue un point de vue complexe organisé selon une structuration hiérarchique qui permet au lecteur de faire un jugement pertinent, mais par étapes successives. La configuration polyphonique, qui résulte à la suite de la lecture, s'appuie donc sur des instructions contenues dans la structure polyphonique de la phrase.

Dans la fable citée, La Fontaine se sert du proverbe pour qualifier une situation et une attitude humaine en même temps. Celles-ci se trouvent de cette façon qualifiées dans un cadre stéréotypique, cadre-type accepté, reconnu, par toute une communauté qui interprète le proverbe en ces termes : « un travail lent, mais constant, vaut mieux qu'un zèle intempestif, mais mal soutenu ». A une analyse plus poussée, on observe que l'être discursif qui est la source du pdv₂ n'est pas d'accord avec l'attribution, à la situation en question, du stéréotype conformément auquel, « pour arriver à temps, il faut courir » et suggère, par la négation, que cette situation n'est pas suffisamment représentative pour être utilisée comme cadre-type pour toutes les situations de ce genre.

Le LOC, par son hypostase I₀, se présente comme détenteur de la vérité générale et considère la situation posée par pdv₁ comme non représentative (parce que non stéréotypisable, non typifiable) et donne la négation justement pour prouver la représentativité, la stéréotypie de la situation que lui, il avance. LOC s'identifie à l'être discursif responsable du pdv₂ orientant ainsi de manière forte le lecteur vers le message de la fable : rappelons que la morale exprimée par ce proverbe est donnée au début et tout ce qui suit ne vient que pour l'illustrer et la justifier. La morale formulée comme un proverbe, placée au début de la fable, acquiert une fonction prédictive et le corps de la fable ne fait qu'accumuler par la suite toute une série d'évidences justificatives.

La morale proverbiale permet ici une vérification exhaustive du stéréotype, fait prouvé par la présence du pronom indéfini de sens négatif *rien*, ce qui est un procédé argumentatif par élimination exhaustive car *rien* est l'antonyme parfait de *tout*.

Le LOC moraliste se dissocie du pdv₁ et refuse la caractérisation de la situation à travers le stéréotype proposé par celui-ci, car les éléments d'évidence considérés comme tels par LOC sont considérés comme faibles ou ne sont jugés ni suffisants ni pertinents pour lui. Comme LOC n'est pas d'accord avec le jugement impliqué dans pdv₁, il indique au lecteur-pseudo-interlocuteur que ce jugement n'est pas à prendre en compte. La disqualification du jugement impliqué par pdv₁ est directe et irrévocable : le pronom *rien* et le verbe déontique *falloir* sont les marques d'une argumentation forte qui va dans le sens de la totalité des situations pareilles et de l'exhaustivité. D'ailleurs, les proverbes, les maximes, les sentences etc., sont des formules sentencieuses qui se présentent comme les meilleurs exemples de l'argumentation par autorité.

Voilà encore un argument en faveur de la facilité de mémorisation, de la transmissibilité et de la pérennité des proverbes. Soit qu'ils soient conservés et transmis tels quels, soit qu'ils subissent des transformations, les proverbes sont facilement identifiables car ils se comportent comme les cailloux qui défient le temps : ils résistent ou ils agacent incitant au réemploi, à la parodie comme dans le cas de :

Rien ne sert de mourir, il faut mourir à point (Jules Renard)
Rien ne sert de s'couvrir, il faut partir à poil (les naturistes)

La formule résiste surtout grâce à l'art du fabuliste qui a su laisser une trace inoubliable dans la mémoire des lecteurs à travers les siècles, plus que la phrase proverbiale, qui précède celle de La Fontaine :

Un chacun sait bien que ce n'est pas le plus fort de bien courir,
mais de partir à l'heure

phrase puisée chez Jean-Claude Bologne²⁷ qui l'avait dénichée dans les règles du jeu de paume éditées par Jean Frobert en 1599.

Pour conclure, nous dirons que, d'un point de vue théorique, le proverbe est tout d'abord un objet d'interrogation privilégié, dès lors que l'on s'intéresse, de manière générale, à la question de la polyphonie. Il faut distinguer ici entre les marques de la polyphonie interne qui résulte de l'emploi des constituants négatifs de phrase et les marques de la polyphonie externe dont les responsables sont l'hétérogénéité énonciative résultée du dialogisme citatif. Voilà pourquoi nous avons discuté le proverbe comme un fait de polyphonie externe, comme un élément représentatif pour ce que Eugen Coșeriu appelle discours répété : « tout ce qui dans l'expression d'une communauté se répète de façon plus ou moins identique sous forme de discours déjà fait ou sous forme de combinaison, plus ou moins fixe, au niveau d'un fragment, long ou bref, de ce que l'on a déjà dit »²⁸.

Nous avons choisi de traiter le cas du proverbe dans le cadre de la théorie scandinave de la polyphonie parce que, tel que ses fondateurs l'affirment, c'est une théorie énonciative (et les proverbes sont des échantillons d'énonciation), sémantique (le sens de l'énoncé proverbial est stéréotypisé, communément partagé et facilement reconnaissable), discursive (le proverbe ne trouve sa réelle justification d'emploi que dans le discours et dans une structure argumentative particulière), structuraliste (le proverbe a, en lui-même, une structure morpho-syntaxique et prosodique à part) et instructionnelle (le proverbe fournit des instructions pour l'interprétation des discours/textes dans lesquels il vient s'insérer). Cette extraordinaire complexité du proverbe, résultat de ses traits morpho-syntaxiques, énonciatifs et argumentatifs, de tout l'appareil polyphonique qu'il met en fonctionnement et des implications culturelles stéréotypiques sur lesquelles il s'appuie et auxquelles il donne naissance en même temps, fait de ce type d'énoncé un champ d'analyse qui restera encore ouvert pour longtemps.

²⁷ Bologne 2005.

²⁸ Coșeriu, *op. cit.*, pp.258-259 (traduction de notre main).

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2000) – « Parole proverbiale et structure métrique », *Langages* 139, *La parole proverbiale*, Paris : Larousse, 6-26.
- BERTRAND, Denis (1997) – « Fiche de lecture », *Nouveaux Actes Sémiotiques* 52-53-54, Limoges : P. U. De Limoges, 88.
- BOLOGNE, Jean-Claude (2005) – *Qu'importe le flacon... Dictionnaire commenté des expressions d'origine littéraire*, Paris : Larousse.
- CERNAT, Vasile (2005) – *Psihologia stereotipurilor*, Iași: Polirom («Collegium»).
- COȘERIU, Eugen (2000) – *Lecții de lingvistică generală*, Chisinau: Editura ARC, 2000.
- FLØTTUM, Kjersti (2002) – « Polyphonie et typologie revisitées », in M. Olsen (éd.), *Polyphonie – linguistique et littéraire V*, Roskilde : Samfundslitteratur Roskilde, 1-38.
- GREIMAS, Algiras Julien (1976) – *Sémiotique et sciences sociales*, Paris : Seuil.
- KLEIBER, Georges (2000) – « Sur le sens des proverbes », *Langages* 139, *La parole proverbiale*, Paris : Larousse, 39-58.
- NØLKE, Henning (1994) – *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain/Paris : Peeters.
- NØLKE, Henning, Kjersti Fløttum, Coco Norén, C. (2004) – *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.
- PALMA, Silvia (2000) – « La négation dans les proverbes », *Langages* 139, *La parole proverbiale*, Paris : Larousse, 59-68.

Textes de référence

- Ion Creangă, *Opere-Oeuvres*, București: Editura Meridiane, 1965 (trad. Elena Vianu).